

Comment et où s'inscrire

Inscriptions **samedi 9 septembre de 8h à 11h** à la Maison du Sport.
À partir du 11 septembre : permanence le vendredi de 8h30 à 11h30
(en fonction des places disponibles).

Début des activités : mardi 26 septembre

12,50 € /trimestre - inscription possible à l'année

- 1^{er} trimestre : du 26 septembre au 20 décembre 2023 (11 séances)
- 2^e trimestre : du 9 janvier au 20 mars 2024 (9 séances)
- 3^e trimestre : du 26 mars au 5 juin 2024 (9 séances)

À savoir

- toutes les activités sont encadrées par les éducateurs sportifs de la Ville de Sélestat ;
- une autorisation parentale devra être remplie et signée le jour de l'inscription ;
- **attention** : par mesure de sécurité et d'organisation, merci de prévenir les éducateurs en cas d'absence de votre enfant, par mail à sports@ville-selestat.fr ou par SMS au **06 89 99 21 65**. Au bout de 3 absences non excusées, l'enfant sera désinscrit de l'activité ;
- la tenue de sport est exigée. Les enfants pieds nus ne seront pas acceptés, l'accès aux salles d'activités des écoles Schuman et Jean Monnet se fait exclusivement en chaussons adaptés ou en chaussures de sport propres ;
- pas d'activité pendant les vacances scolaires, les jours fériés et les jours de fermeture exceptionnelle des salles. Les séances annulées ne pourront être reportées ;
- aucun remboursement ne sera accepté une fois l'inscription enregistrée ;
- les enfants doivent être à l'heure pour le début de l'activité, l'accès à la salle ne sera plus possible après le début de la séance ;
- les parents ou personnes habilitées doivent rechercher leur(s) enfant(s) à l'heure ;
- les enfants restent sous la responsabilité des parents ou de l'accompagnateur avant et après la séance ;
- tout parent d'enfant souhaitant participer aux activités sportives de la Ville de Sélestat, devra indiquer sur l'autorisation parentale s'il autorise ou refuse l'utilisation de l'image de son enfant. En cas d'autorisation, la durée, les moyens de captation et les supports utilisés, notamment, seront précisés sur l'autorisation parentale.

Contact

Ville de Sélestat | 17 avenue du Dr Houllion - 67600 Sélestat
Maison du Sport | 03 88 58 85 96 - **06 89 99 21 65** - sports@ville-selestat.fr

www.selestat.fr



Animations Sportives

Ville de Sélestat

2023/2024

20
TERRE
DE JEUX
24

Sélestat[®]
Alsace Centrale



éveil sportif

**mercredi de 9h à 10h15
et de 10h30 à 11h45**

▪ **école maternelle Schuman**

Les enfants découvrent l'expression corporelle, leur potentiel physique et moteur mais aussi créatif et social à travers des jeux collectifs et individuels.

- » pour les enfants nés en 2019 et 2020 scolarisés à la rentrée 2023/2024
- » petite et moyenne section maternelle
- » 16 places/séance

multi sports

mercredi de 9h à 10h15

▪ **gymnase Dorlan**

Les enfants pratiquent des jeux collectifs et individuels, des activités physiques fondamentales (course, saut,...) et découvrent les activités de coordination et les jeux sportifs.

- » pour les enfants nés en 2017 et 2018
- » grande section maternelle et CP
- » 20 places/séance



récré o'sports

mardi de 16h à 17h15

▪ **salle de l'école Jean Monnet**

Les enfants découvrent jeux et activités sportives sans esprit de compétition. Ces activités leur permettront de faciliter leur choix et créer une passerelle vers les clubs sportifs.

- » pour les enfants nés entre 2013 et 2016
- » du CE1 au CM2
- » 16 places

roller

2^e période

mercredi de 10h30 à 11h45

▪ **gymnase Dorlan**

Les enfants découvrent la pratique du roller en s'amusant. Ils pourront ensuite se déplacer en roller de façon responsable.

- » pour les enfants nés entre 2012 et 2016 6 ans révolus
- » du CP au CM2
- » 18 places
- » casque et protections obligatoires, quelques paires de rollers disponibles sur place.



école de vélo

1^e et 3^e période

mercredi de 10h30 à 11h45

▪ **gymnase Dorlan et/ou cour d'école**

Les enfants développent leur pilotage et technique à vélo, deviennent responsables et autonomes et sont sensibilisés à une pratique écologique de l'activité.

- » pour les enfants nés entre 2013 et 2016
- » du CE1 au CM2
- » 18 places
- » casque obligatoire et vélo en bon état adapté à l'enfant

tous à l'eau !

mercredi de 14h à 16h30

▪ **piscine des Remparts**

Perfectionnement : nage libre et jeux ludiques, avec test de niveau préalable. Prévoir maillot de bain, bonnet de bain obligatoire, serviette, cheveux attachés, pas de boucles d'oreilles ni de bijoux. Maillot de bain obligatoire (short, boxer, bermuda interdits).

- » pour les enfants nés entre 2013 et 2017
- » du CP au CM2 (6 ans révolus)
- » 50 places